

AISG

■ De jeunes talents récompensés



Les lauréats entourés par les chefs d'entreprise, les inspecteurs d'académie, M. Delesmont, proviseur du lycée La Saulaie, Laurent Coss, chef de travaux et Bernard Fiorio, enseignant

C'est dans le cadre de la conférence donnée dernièrement par Claude Allègre, ancien ministre, invité de l'association Les Industriels du Sud-Grésivaudan, qu'il fut procédé à la remise des récompenses aux trois binômes finalistes du concours Jeunes talents initié en septembre 2011 à l'occasion des vingt ans de l'AISG. Il revenait à Jean-Claude Gerbert, membre de l'association, de présenter ce concours qui consistait à réunir les compétences d'un élève en enseignement technique et d'un autre en enseignement tertiaire afin d'étudier les transversalités qui existent entre ces deux domaines. Ce concours était parrainé par Jacques Perrin, inspecteur général de l'Education nationale, ancien doyen du groupe Sciences et techniques industrielles.

Les quatorze binômes en lice ont été accueillis par quatorze entreprises différentes de l'AISG : Bema, Bourbon Automotive Plastics, Capifil, Cotherm, Guéripel, Henry Timber, Legrand, Mercier Lamebois, Métalpes, Raymold, SDCM Giroud, SDMS, Sori et STI Plastics.

« Cette relation forte entre notre monde industriel et le monde de l'enseignement s'est encore vérifiée par l'implication de l'équipe pédagogique qui a, tout au long de l'année, encadré les candidats », souligna M. Gerbert.

S'ensuivirent les allocutions des inspecteurs d'académie représentés par Lhassen Belarouci et Didier Villette (Rhône-Alpes), Frédéric Gosset et Joël Maliar (Nord/Pas-de-Calais) ainsi que Jacques Madier (Ile-de-France).

De ces discours nous retiendrons celle de Didier Villette : « A l'heure où les nouveaux schémas des parcours des bacs professionnels en trois ans sont maintenant totalement opérationnels (les nouvelles promotions ont eu lieu au mois de juin), à l'heure où les nouveaux parcours de CAP sont également stabilisés, à l'heure où le schéma des sciences et techniques industrielles et du développement durable est en train de se finaliser, nous

voyons à nouveau combien il est totalement nécessaire que l'entreprise retrouve toute sa place dans nos organisations pédagogiques. Même si la conjoncture économique actuelle n'est pas bonne, nous pouvons toutefois nous réjouir de ces expériences qui ont été construites sur la base du volontariat. Ces jeunes ont fait le choix de s'investir un peu plus, de travailler sur un projet et d'y croire. »

Et Frédéric Gosset d'enchérir : « Les relations écoles entreprises sont l'une de nos missions principales et faire partager la vie des entreprises aussi bien aux enseignants qu'aux élèves est un challenge quotidien. »

Objet du concours

Il s'agissait pour les élèves de procéder à la présentation de l'entreprise, du service industriel-production et du service tertiaire-administratif et d'apporter des réponses aux questions : Quels liens existent-ils entre ces services ? (échange, communication, réunions...). Quelles seraient les conséquences si les deux services ne fonctionnaient pas ensemble ? Si vous étiez dans cette entreprise, que proposeriez-vous pour améliorer le fonctionnement entre ces services ? Votre conclusion commune à cette expérience.

Les lauréats

Premiers : Brice Bleton (électrotechnique, énergie et équipements communicants) et Anthony Soulier (secrétariat). Entreprise accueillante : Société STI Plastics, dirigeant Patrick Sivera.

Deuxièmes : Léo Villard (commerce) et Quentin Artaud (maintenance des équipements industriels). Entreprise accueillante : Société Mercier, dirigeant Pascal Mercier.

Troisièmes : Rémy Juvet (commerce) et Dylan Giraud (électrotechnique, énergie et équipements communicants). Entreprise accueillante : Société SDMS, dirigeant Louis Landrot.

Les lauréats se sont vu, en fin de cérémonie, remettre un chèque par l'AISG en récompense de leur travail.